

## SITE en VAL DE NOYE

### Extrait du registre des délibérations

### Séance du comité syndical du 5 avril 2024

n° 2024-04-05-03

**Date de la convocation**

19/03/2024

Convoqués : 22 (12  
titulaires + 10 suppléants)

Présents : 9

Représentés : 0

Absents : 13

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq avril à dix-huit heures et trente minutes, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Ailly-sur-Noye sous la présidence de Vincent DAINE, Président

**Étaient présents :** Vincent DAINE, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Annie COCHET, Céline TAMPIGNY, Cédric BOQUET, Laurine COTEL, Fabien LESIEUR, Edith DELBEY.

**Étaient représentés :** /

**Étaient absents excusés :** Sébastien VILLAIN, Gaëlle PROISY, Richard BENOIT, Anne-Marie LATEUR, Nicolas BLIN.

**Étaient absents non excusés :** Gautier TOURNIQUET, Martial VAN HOOREBEKE, Gérard LEROY, Pascale GIRARD, Aurore PREVAL, Annabelle RATIER, Delphine SKRZYNSKI, Ludovic HERVY

Monsieur Cédric BOQUET est désigné secrétaire de séance  
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023,  
Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

**OBJET :****FINANCES**

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESTE A REALISER 2023	SOLDE RESTE A REALISER	L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	-25 284,95 €		9 679,43 €	D : 0 € R : 0 €	- €	-15 605,52 €
FONCT	108 386,77 €	25 284,95 €	-40 105,48 €			42 996,34 €

**Budget 2023**

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat.

**Le comité syndical à l'unanimité décide d'affecter le résultat comme suit :**

**Compte administratif****Affectation du  
résultat**

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	42 996,34 €
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	15 605,52 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	27 390,82 €
Total affecté au c/ 1068 :	15 605,52 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/202</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance  
Cédric BOQUET

Le Président  
Vincent DAINE

